

## Semaine mondiale du glaucome : Dépistages gratuits du 9 au 13 mars 2015

**A l'occasion de la Semaine mondiale du Glaucome, le Service d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL Bruxelles) va à la rencontre de la population en organisant des dépistages gratuits consacrée à cette pathologie.**

Le glaucome se caractérise habituellement par une hypertension oculaire, par une détérioration du nerf optique causée par cette hypertension et par un rétrécissement du champ visuel aux deux yeux. La tension dans l'œil est basée sur un équilibre entre la production du liquide dont l'œil est rempli et son évacuation. Dans la forme de glaucome la plus fréquente, les canaux d'évacuation se bouchent. La tension oculaire augmente et endommage les fibres visuelles du nerf optique.

### **La première cause de cécité dans le monde**

Non traité, le glaucome est la première cause de cécité dans le monde. Le dépistage précoce est donc primordial. Cette pathologie évolue très lentement, sans douleur ni symptôme. S'il est pris à temps, on peut diminuer l'hypertension oculaire à l'aide de gouttes (collyres), d'un traitement chirurgical ou au laser. Mais quand la vision commence à se détériorer, il est trop tard: le glaucome est déjà bien installé et les pertes sont irréversibles.

A l'occasion de la semaine mondiale du glaucome, le Service d'ophtalmologie des Cliniques universitaires Saint-Luc organise des dépistages gratuits :

- **Le lundi 9 mars 2015 de 15h30 à 19h30 à Zaventem (J.F. Kennedyplein 1a1)**
- **Le mardi 10 mars 2015 de 10h à 17h à Sterrebeek (GC De Maalderij – Walenhof 17)**
- **Le mercredi 11 mars 2015 de 10h à 17h aux Cliniques universitaires Saint-Luc**  
(Consultation d'ophtalmologie (route 404) - Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles).
- **Le vendredi 13 mars 2015 de 9h à 16h aux Cliniques universitaires Saint-Luc**  
(Consultation d'ophtalmologie (route 404) - Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles).

Le dépistage s'adresse exclusivement aux **personnes de plus de 40 ans**.

Il est indolore, n'incommoder pas la vue et n'empêche pas de reprendre une activité après l'examen. Les personnes qui portent des lentilles de contact sont invitées à les enlever pour passer le contrôle.